



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 18 NOVEMBRE 2024, À 19 h 30, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

**SONT PRÉSENTS :**

M.	Michel Desbiens	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
Mme	Odette Lavigne	Conseillère
M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère
M.	Marc Rainville	Conseiller

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Joanie Perron	Greffière

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes  
Appuyée par : le conseiller Alain Charest

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2024**

**Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2024, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, suivant la *Loi sur les cités et villes*.**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2024, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. PROJETS DE RÉSOLUTIONS ÉMANANT DES COMITÉS GÉNÉRAUX**

**4.1 Comité général spécial du 28 octobre 2024**

**4.1.1 Rapports de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public**

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

**Rés. 2024-375**

**Rés. 2024-376**

**Rés. 2024-377**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2024-46 et d'accepter pour dépôt ses rapports de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour les mois de juillet et septembre 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.1.2 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-378

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du directeur de l'électricité portant le numéro EL2024-13 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.1.3 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-379

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du directeur de l'électricité portant le numéro EL2024-14 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois d'août 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.1.4 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-380

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du directeur de l'électricité portant le numéro EL2024-15 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de septembre 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.1.5 Demande d'exemption de taxes - Groupe de la Côte inc.

Rés. 2024-381

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-69 concernant la demande d'exemption de taxes foncières du Groupe de la Côte inc. pour l'immeuble situé au 169A et 171, boulevard La Salle. La Ville s'en remet à la décision de la Commission municipale quant à la recevabilité de la demande d'exemption, selon les critères prévus à la *Loi sur la fiscalité municipale*.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4.1.6 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-382

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-72 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2024.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.1.7 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-383

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2024-29 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2024.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.1.8 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-384

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2024-30 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de septembre 2024.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.1.9 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-385

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2024-29 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2024.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.1.10 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-386

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2024-31 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de septembre 2024.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### **4.2 Comité général du 11 novembre 2024**

#### **4.2.1 Protocole d'entente - Carrefour jeunesse-emploi Manicouagan - Projet Travail de rue**

**Rés. 2024-387**

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2024-37 afin de l'autoriser à signer un protocole d'entente de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2027, avec l'organisme « Carrefour jeunesse-emploi Manicouagan », prévoyant une aide financière de 20 000 \$, plus taxes si applicables, par année afin de soutenir le projet Travail de rue à Baie-Comeau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.2 Proclamation - Journée internationale des personnes handicapées**

**Rés. 2024-388**

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2024-47 et de proclamer le 3 décembre 2024 « Journée internationale des personnes handicapées ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.3 Régularisation du droit d'effectuer des travaux au belvédère St-Panrace**

**Rés. 2024-389**

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur des communications et du tourisme portant le numéro CO2024-21 et d'autoriser le directeur général à signer le formulaire de la MRC de Manicouagan permettant de régulariser le droit de la Ville de Baie-Comeau d'effectuer des travaux pour la pérennité des infrastructures du belvédère St-Panrace, soit la passerelle principale, les escaliers et les garde-corps.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.4 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public**

**Rés. 2024-390**

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la directrice du développement économique portant le numéro DE2024-26 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.5 Dénomination de la place publique du secteur Mingan**

**Rés. 2024-391**

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport du directeur général portant le numéro DG2024-11 et de nommer la place publique du secteur Mingan « Place Hauterive ».

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.6 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-392

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de la sécurité publique et protection incendie portant le numéro DSP2024-15 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.7 Vente d'une partie du lot 4 426 833 - 8, avenue Babel

Rés. 2024-393

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-73 et de vendre à monsieur Hervé Gaudreault une partie du lot 4 426 833, cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, contiguë au 8, avenue Babel, d'une superficie d'environ 344,48 m<sup>2</sup>, pour un prix approximatif de 1 377,92 \$, plus les taxes applicables.

La vente est faite sans garantie légale.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer l'acte de vente et tout autre document nécessaire à cette transaction. Tous les frais et déboursés professionnels sont à la charge de l'acquéreur.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.8 Nomination au Service du greffe, des affaires juridiques et de la cour municipale - Avocate permanente

Rés. 2024-394

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-51, afin de procéder à la nomination de madame Alexandra Hébert au poste d'avocate au Service du greffe, des affaires juridiques et de la cour municipale, selon les conditions normatives du personnel cadre en vigueur. Il s'agit d'un poste laissé vacant suite à un mouvement interne.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.9 Appel d'offres 2024-60 - Services professionnels en ingénierie - Réfection du poste de pompage La Chasse et construction d'une conduite d'eau brute entre le lac à la Chasse et le parc industriel Jean-Noël-Tessier

Rés. 2024-395

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2024-31 et d'octroyer le mandat de services professionnels pour la réfection du poste de pompage La Chasse et la construction d'une conduite d'eau brute entre le lac à la Chasse et le parc industriel Jean-Noël-Tessier, à Stantec Experts-conseils ltée, pour la somme de 912 890 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2024-60.

La somme sera puisée à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2023. Toute subvention qui sera reçue dans le cadre de ce mandat sera versée à l'excédent de fonctionnement non affecté afin de réduire le coût net pour la Ville. Aussi, la somme nécessaire sera transférée au budget régulier au moment des déboursés. S'il n'y a pas de déboursé en 2024, cette somme apparaîtra dans l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.10 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-396

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur des technologies de l'information portant le numéro TI2024-10 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.11 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-397

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2024-30 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois d'août 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.12 Comité de transport adapté - Nomination d'un substitut

Rés. 2024-398

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-50 et de nommer monsieur Stéphane Pelletier afin de siéger sur le comité d'admission du transport adapté à titre d'officier délégué substitut.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.13 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-399

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-51 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4.2.14 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme tenue le mardi 15 octobre 2024

Rés. 2024-400

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2024-52 et d'accepter, pour dépôt, le compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme qui s'est tenue le mardi 15 octobre 2024 à 15 h 30.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.3 Comité général du 18 novembre 2024

#### 4.3.1 Ajout d'un brigadier à l'école Bois-du-Nord

Rés. 2024-401

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport du directeur de la sécurité publique et protection incendie portant le numéro DSP2024-16 et d'accepter l'ajout d'un brigadier à l'école Bois-du-Nord et ainsi augmenter la sécurité des enfants en zone scolaire.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.2 Ajout d'un afficheur de temps de passage pour piétons et cyclistes - Intersection du boulevard Pierre-Ouellet et de l'avenue du Labrador

Rés. 2024-402

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport du directeur de la sécurité publique et protection incendie portant le numéro DSP2024-17 et d'accepter l'ajout d'un afficheur de temps de passage et une bande de passage au sol pour piétons et cyclistes à l'intersection du boulevard Pierre-Ouellet et de l'avenue du Labrador. L'endroit de la bande de passage au sol sera déterminé par le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.3 Sécurité des personnes handicapées lors de mesures d'urgence

**Considérant que** plus de 20 % de la population québécoise de 15 ans et plus a au moins une incapacité (motrice, auditive, visuelle, etc.), et que cette proportion pourrait augmenter dans les prochaines années en raison du vieillissement de la population;

**Considérant que** les municipalités ont un rôle important à jouer pour assurer la sécurité de leurs citoyennes et citoyens sur leur territoire;

**Considérant que** les MRC sont des partenaires incontournables pour l'administration de l'état d'urgence sur le terrain et qu'elles peuvent mettre à la disposition des municipalités des ressources appropriées;

**Considérant** les événements climatiques extrêmes tels que les feux de forêt, inondations et tempêtes de verglas qui ont eu lieu dans les dernières années au Québec;

**Considérant que** les changements climatiques auront pour effet d'augmenter la fréquence et l'ampleur de ce type d'évènement.



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

Rés. 2024-403

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport du directeur de la sécurité publique et protection incendie portant le numéro DSP2024-19 et de tenir compte des besoins des personnes handicapées dans sa planification des mesures d'urgence, éventuellement en collaboration avec la MRC de Manicouagan afin d'assurer leur sécurité en cas d'évacuation.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.4 Renouvellement des assurances - Regroupement des Grandes Villes I relativement à l'achat commun d'assurances de dommages 2024-2025

Rés. 2024-404

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-76 et de verser pour le terme du 1<sup>er</sup> novembre 2024 au 1<sup>er</sup> novembre 2025 au courtier d'assurance Aon Parizeau inc. la prime au montant de 76 105,70 \$, plus les taxes applicables, pour les assurances de responsabilité civile primaire, responsabilité civile complémentaire et excédentaire ainsi que responsabilité municipale, et de verser au courtier d'assurance Beneva la prime au montant de 275 347 \$, plus les taxes applicables, pour les assurances de dommages aux biens, bris d'équipements, délits et automobile.

Il est également résolu de verser au courtier d'assurance BFL Canada la prime au montant de 116 046 \$, plus la taxe applicable, pour l'assurance de dommages - installations électriques.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.5 Directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Rés. 2024-405

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-79 afin d'adopter la *Directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle*.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.6 Liste des embauches - Octobre 2024

Rés. 2024-406

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-50 et d'accepter pour dépôt la liste des embauches pour le mois d'octobre 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.7 Nomination au Service des travaux publics - Journalier

Rés. 2024-407

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-52, afin de procéder à la nomination de monsieur Xavier Lapierre au poste de journalier au Service des travaux publics, selon les termes du renouvellement de la convention collective 2023-2029 du Syndicat canadien de la fonction publique de la Ville de Baie-Comeau, section locale 2915, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un nouveau poste permanent suite à l'entente de principe de renouvellement de la convention collective des cols bleus.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.8 Nomination au Service des travaux publics - Journalier

**Rés. 2024-408**

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-53, afin de procéder à la nomination de monsieur Nicolas Lévesque au poste de journalier au Service des travaux publics, selon les termes du renouvellement de la convention collective 2023-2029 du Syndicat canadien de la fonction publique de la Ville de Baie-Comeau, section locale 2915, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un nouveau poste permanent suite à l'entente de principe de renouvellement de la convention collective des cols bleus.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.9 Nomination au Service des travaux publics - Journalier

**Rés. 2024-409**

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-54, afin de procéder à la nomination de monsieur Gabriel Farcy au poste de journalier au Service des travaux publics, selon les termes du renouvellement de la convention collective 2023-2029 du Syndicat canadien de la fonction publique de la Ville de Baie-Comeau, section locale 2915, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un nouveau poste permanent suite à l'entente de principe de renouvellement de la convention collective des cols bleus.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.10 Nomination au Service des travaux publics - Journalier

**Rés. 2024-410**

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-55, afin de procéder à la nomination de monsieur Jean-François Landry au poste de journalier au Service des travaux publics, selon les termes du renouvellement de la convention collective 2023-2029 du Syndicat canadien de la fonction publique de la Ville de Baie-Comeau, section locale 2915, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un nouveau poste permanent suite à l'entente de principe de renouvellement de la convention collective des cols bleus.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### **4.3.11 Nomination au Service des travaux publics - Préposé à la signalisation**

**Rés. 2024-411**

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-56, afin de procéder à la nomination de monsieur Serge Lévesque au poste de préposé à la signalisation au Service des travaux publics, selon les termes du renouvellement de la convention collective 2023-2029 du Syndicat canadien de la fonction publique de la Ville de Baie-Comeau, section locale 2915, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un nouveau poste permanent suite à l'entente de principe de renouvellement de la convention collective des cols bleus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.3.12 Nomination au Service de l'ingénierie - Menuisier**

**Rés. 2024-412**

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-57, afin de procéder à la nomination de monsieur Nicolas Parent au poste de menuisier au Service de l'ingénierie, selon les termes du renouvellement de la convention collective 2023-2029 du Syndicat canadien de la fonction publique de la Ville de Baie-Comeau, section locale 2915, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un nouveau poste permanent suite à l'entente de principe de renouvellement de la convention collective des cols bleus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.3.13 Nomination au Service de l'ingénierie - Menuisier**

**Rés. 2024-413**

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-58, afin de procéder à la nomination de monsieur Alexandre Thibault au poste de menuisier au Service de l'ingénierie, selon les termes du renouvellement de la convention collective 2023-2029 du Syndicat canadien de la fonction publique de la Ville de Baie-Comeau, section locale 2915, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un nouveau poste permanent suite à l'entente de principe de renouvellement de la convention collective des cols bleus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.3.14 Nomination au Service de l'électricité - Électricien**

**Rés. 2024-414**

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-60, afin de procéder à la nomination de monsieur Maxime Lévesque au poste d'électricien au Service de l'électricité, selon les termes du renouvellement de la convention collective 2023-2029 du Syndicat canadien de la fonction publique de la Ville de



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

Baie-Comeau, section locale 2915, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit de l'ajout d'un poste suite à la signature du renouvellement de la convention collective.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.15 Modification au contrat - Contrat de collecte des ordures commerciales

Rés. 2024-415

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2024-33 et d'autoriser la modification du contrat de collecte des ordures commerciales en accordant une somme supplémentaire de 22 125,30 \$, plus les taxes applicables, pour l'année 2024 ainsi que 30 000 \$ supplémentaire par année pour les années subséquentes, et ce, jusqu'à la fin du contrat qui se termine au 31 mars 2027. Ces sommes additionnelles couvriront les augmentations de tarifs de la Régie de gestion des matières résiduelles ainsi que les ajouts de conteneurs, du contrat accordé à Location Excavation R.S.M.F. inc., à la suite de l'appel d'offres 2022-01.

La somme nécessaire sera puisée à même le budget régulier.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.16 Listes de comptes 2024-37, 2024-38, 2024-39 et 2024-40

Rés. 2024-416

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-53 et d'approuver le paiement des comptes mentionnés sur les listes 2024-37, 2024-38, 2024-39 et 2024-40 pour les périodes 37, 38, 39 et 40.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.17 Appel d'offres 2024-43 - Audit du rapport financier de la Ville et de ses organismes liés

Rés. 2024-417

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-54 et d'accorder le mandat d'audit du rapport financier de la Ville et de ses organismes liés à la firme Mallette S.E.N.C.R.L. pour les années 2024, 2025 et 2026, incluant les deux années d'option à la discrétion de la Ville, pour la somme de 395 089,74 \$ taxes incluses, le tout découlant de l'appel d'offres 2024-43.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 5. DÉROGATIONS MINEURES ET DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL

### 5.1 Dérogation mineure - 11, avenue De Salaberry

**Considérant que** la dérogation demandée respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

**Considérant que** l'application du règlement cause un préjudice sérieux à la personne qui procède à la demande de dérogation;



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

**Considérant que** la dérogation demandée ne semble pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

**Considérant que** la dérogation n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité publique ni de santé publique et qu'elle ne porte pas atteinte à la qualité de l'environnement ni au bien-être en général;

**Considérant que** la demande vise des travaux réalisés ayant fait l'objet d'un permis de construction portant le numéro 445-2C-2008;

**Considérant que** la dérogation demandée relève d'un caractère mineur;

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes  
Appuyée par : le conseiller Marc Rainville

D'accepter la demande de dérogation mineure permettant de régulariser l'implantation de la remise située dans la cour arrière du 11, avenue De Salaberry. La remise possède une marge de recul latérale de 0,78 m, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit une marge de recul minimale de 0,9 m pour ce type de construction.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5.2 Dérogation mineure - 16, avenue D'Iberville

**Malgré que** la dérogation demandée respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

**Considérant que** l'application du règlement ne cause pas un préjudice sérieux à la personne qui procède à la demande de dérogation;

**Malgré que** la dérogation demandée ne semble pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

**Malgré que** la dérogation n'a pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité publique et de santé publique et qu'elle ne porte pas atteinte à la qualité de l'environnement ni au bien-être en général;

**Considérant que** la bonne foi du demandeur est remise en question quant à la motivation de sa demande (commercial vs résidentiel);

**Considérant que** la dérogation demandée relève d'un caractère majeur;

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De refuser la demande de dérogation mineure permettant la construction d'un garage isolé en cour arrière de la résidence du 16, avenue D'Iberville. Le garage posséderait une hauteur de 5,5 m, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit une hauteur maximale de 4,25 m pour ce type de construction.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6. AFFAIRES NOUVELLES

### 6.1 Dépôt du procès-verbal de correction 2024-01

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : la conseillère Odette Lavigne

D'accepter pour dépôt le procès-verbal de correction 2024-01 modifiant le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2024 ainsi que la résolution 2024-272 concernant l'établissement de secteur aux fins de l'imposition de la taxe foncière générale - Rôle d'évaluation foncière 2025-2027.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. 2024-418

Rés. 2024-419

Rés. 2024-420



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### **6.2 Nomination d'un maire suppléant ou d'une mairesse suppléante**

Rés. 2024-421

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes  
Appuyée par : la conseillère Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-70 et de nommer le conseiller monsieur Marc Rainville afin d'agir à titre de maire suppléant pour la période commençant ce jour, jusqu'à la séance ordinaire du conseil municipal du mois de mai 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **7. AVIS DE MOTION**

#### **7.1 Projet de règlement concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments**

Le conseiller Alain Charest donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Ce règlement est adopté puisque les articles 145.41 et 145.41.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoient qu'une Ville est tenue de maintenir en vigueur un règlement visant à empêcher le dépérissement des bâtiments situés sur son territoire, à les protéger contre les intempéries et à préserver l'intégrité de leur structure.

#### **7.2 Projet de règlement concernant l'aménagement de divers bâtiments municipaux et mandats professionnels - Emprunt de 11 071 910 \$**

Le conseiller Michel Beaulieu donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement concernant l'aménagement de divers bâtiments municipaux et mandats professionnels, décrétant un emprunt de 11 071 910 \$.

Ce règlement est adopté car le conseil municipal désire procéder à des travaux d'aménagement des bâtiments municipaux et de divers mandats professionnels.

### **8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

#### **8.1 Dépôt d'un projet de règlement concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments**

Rés. 2024-422

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

D'accepter pour dépôt le projet de règlement concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **8.2 Dépôt d'un projet de règlement concernant l'aménagement de divers bâtiments municipaux et mandats professionnels - Emprunt de 11 071 910 \$**

Rés. 2024-423

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

D'accepter pour dépôt le projet de règlement concernant l'aménagement de divers bâtiments municipaux et mandats professionnels - Emprunt de 11 071 910 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

#### 9.1 Règlement 2024-1116 modifiant le Règlement 2021-1031 sur la gestion contractuelle

**Considérant que** l'article 21.2 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ c C-65.1 prévoit maintenant que toute entreprise intéressée à conclure un contrat public doit, au moyen d'une déclaration écrite, reconnaître avoir pris connaissance des exigences d'intégrité et s'engager à prendre toutes les mesures nécessaires pour y satisfaire pendant toute la durée du contrat. Il y a lieu de modifier le Règlement 2021-1031 sur la gestion contractuelle;

**Considérant qu'il** y a lieu de mettre à jour la grille de pondération des soumissions;

**Considérant qu'un** avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil municipal tenue le 21 octobre 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

Rés. 2024-424

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

D'adopter le Règlement 2024-1116 modifiant le Règlement 2021-1031 sur la gestion contractuelle.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 9.2 Règlement 2024-1119 modifiant le Règlement 2023-1089 établissant un programme de revitalisation des bâtiments désuets

**Considérant qu'il** y a lieu d'apporter une modification au Règlement 2023-1089 établissant un programme de revitalisation des bâtiments désuets puisque l'octroi d'une subvention est l'un des pouvoirs discrétionnaires du conseil municipal;

**Considérant qu'un** avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil municipal tenue le 21 octobre 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

Rés. 2024-425

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

D'adopter le Règlement 2024-1119 modifiant le Règlement 2023-1089 établissant un programme de revitalisation des bâtiments désuets.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 10. CORRESPONDANCE ET PÉTITIONS

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

### 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

La conseillère, madame Joannie Lajeunesse, annonce la tenue de la marche de Noël qui aura lieu au parc Manicouagan.

La conseillère, madame Lysandre St-Pierre, souligne qu'il y aura un père Noël au parc des Pionniers pour le marché de Noël. Les citoyens peuvent se référer à la page Facebook du marché de Noël pour plus de renseignements.



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

La conseillère, madame Odette Lavigne, souligne que pour la Grande semaine des tout-petits le thème est la disparité sociale.

Madame Émilie Swartz - Quartier Sainte-Amélie

- Embassadrice Bcomobilité : un courriel mettant fin au projet a été envoyé;
- Transport : gaz à effet de serre pour la ville, comment démontrer l'engagement en environnement malgré la fin du projet.

Monsieur Philippe Boudreault - Quartier Sainte-Amélie

- Hy2Gen enverra de l'ammoniac à plus de 500 km pour fabriquer des explosifs;
- Parc industriel Jean-Noël Tessier : La Ville mettra plusieurs milliers de dollars pour son développement.

Monsieur Martin Lafontaine - Quartier La Chasse

- Vu un reportage d'une usine de production d'hydrogène verte à l'entrée des Grands Lacs;
- Règlement concernant l'aménagement de divers bâtiments municipaux : Se demande s'il existe une liste;
- Déménagement curling - secteur Mingan : le bâtiment a besoin de rénovations.

Madame Audrey - Quartier Sainte-Amélie

- Bcomobilité : initiative transport en commun et initiative pour marche et vélo.

Madame Josianne Dubé - Quartier Saint-Sacrement

- Se questionne si les fonds qui ont servi à faire les tests au Parc industriel Jean-Noël-Tessier seront réinvestis.

Madame Marie Lavoie - Quartier Bélanger

- Mentionne qu'il y a deux côtes et qu'il faut tenir compte de ne pas les bloquer en même temps lors de travaux effectués par la Ville.

Monsieur Martin Lafontaine - Quartier La Chasse

- Travaux sur la route 138 : se questionne si les coûts seront partagés avec le provincial. Donne comme exemple le pont de la rivière Amédée;
- Achats totalisant 90 000 \$ de poteaux : se questionne s'il y a une date d'échéance sur ces poteaux.

Madame Sylvie Mongeon - Quartier Sainte-Amélie

- Débarcadère à la rivière Amédée : cet été l'eau était verdâtre et huileuse, se questionne si la Ville a des moyens de voir à la qualité de l'eau.

Monsieur Serge Deschênes - Quartier Trudel

- Recyc-Québec : souligne que la première cueillette de composte avait lieu le lundi 18 novembre 2024;
- Consignation : près du Newlook;
- Place Hauterive : place publique Mingan;
- Ruelle Lavoie : rue partagée.

Monsieur Daniel Cardin - Quartier Sainte-Amélie

- Souligne que la rencontre citoyenne du 4 novembre dernier a été très appréciée;
- Bcomobilité : se questionne sur la vision de l'urbanisme sur le long terme outre le réseau cyclable;
- Hydrogène : se demande si l'investissement de la Ville dans le parc Jean-Noël-Tessier vont servir si l'entreprise ne vient pas s'établir.

À 20 h 40, madame Odette Lavigne propose de prolonger la période de questions, appuyée de madame Lysandre St-Pierre.

Monsieur Philippe Boudreault - Quartier Sainte-Amélie

- Questionnement concernant la résolution qui retire l'employé de l'organisme de bassins versants Manicouagan (OBVM).



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 12. FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : le conseiller Sylvain Girard

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 20 h 43.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**MICHEL DESBIENS**  
**MAIRE**

---

**JOANIE PERRON**  
**GREFFIÈRE**

**Rés. 2024-426**